







LES PRESENTES CGV ET TOUT ORDRE D'INSERTION Y AFFERENT SONT SOUMIS A LA LEGISLATION FRANÇAISE. IL EN EST AINSI POUR LES REGLES DE FOND ET LES REGLES DE FORME ET CE, NONOBTANT LES LIEUX D'EXECUTION DES OBLIGATIONS SUBSTANTIELLES OU ACCESSOIRES. EN CAS DE LITIGE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL COMPETENT DE BORDEAUX, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU POUR LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE.





